

Les colos apprenantes EJ'N

Automne - Hiver 2020



L'essentiel : Les colos apprenantes EJ'N

Découvrir, expérimenter, faire pour apprendre et s'amuser !

A l'été 2020, l'association EJ'N, ses équipes, ses militants et tous les enseignants du département de l'Aisne qui s'y sont associés ont été très réactifs pour donner la possibilité aux enfants de l'Aisne de partir dans de nouvelles **colos apprenantes EJ'N**.

Ces séjours ont été l'occasion de partir, sortir des territoires quotidiens mais aussi de remobiliser connaissances et compétences dans un contexte de vacances ludiques, dépaysantes, reposantes et apprenantes.

Le gouvernement, les services de l'Etat dans l'Aisne (DDCS, DSDEN) ont souhaité que ce dispositif se poursuive durant les vacances d'automne et de fin d'année.

Grâce à cet engagement fort de l'Etat pour la politique éducative, les séjours **restent gratuits** pour la plupart des familles. Pour les autres, grâce aux bourses EJ'N et de La JPA, ces colos le seront également.

Ces séjours sont donc **gratuits pour toutes les familles**.

Ces séjours sont bâtis sur des piliers solides :

- un **protocole sanitaire sérieux** permettant la protection des enfants et des adultes, tout en garantissant des vacances détendues ;
- la présence de **plusieurs enseignants sur chaque séjour** ;
- Un séjour co-construit par des professionnels de l'Education différenciés et avec des objectifs réfléchis

Un choix préalable : la présence de plusieurs enseignants sur les séjours.



Le conseil d'administration d'EJ'N est composé, entre autres, de professionnels de l'Education, de membres d'associations et de fédérations d'Education Populaire, d'animateurs, d'enseignants, de conseillers pédagogiques, d'anciens inspecteurs de l'Education Nationale. Ensemble, avec le groupe de travail EJ'N « Pédagogies-apprentissages », face à la proposition de l'Etat de vacances apprenantes, ils ont posé l'idée que, **si elle avait la volonté de remobiliser des connaissances scolaires, une colo apprenante se devait d'être encadrée par deux types de professionnels de l'Education aux compétences différenciées : les animateurs et les enseignants**.

Aussi, **le choix et l'exigence de la présence de plusieurs enseignants par séjour** est de nature à effectuer un travail efficace et adapté dans le cadre proposé.

Des séjours construits par des professionnels de l'Education

Nous avons donc réuni plusieurs acteurs éducatifs membres ou pas d'EJ'N pour construire ces séjours.

- Des professionnels de l'Education Nationale (Conseillers pédagogiques de l'Education Nationale, enseignants)
- Des professionnels de l'Education Populaire (Organismes d'Education populaires – CEMEA, centres sociaux, Dispositifs de Réussites Educatifs, Clubs de prévention, animateurs professionnels et formateurs)
- Des représentants de parents d'élèves

Un préalable – la sûreté sanitaire : Charte sanitaire d'EJ'N pour l'accueil d'enfants sur ses centres en sortie de confinement COVID-19

Les équipes d'EJ'N ont réalisé une charte sanitaire à retrouver sur www.ejn02.fr

Qu'est-ce qu'une colo apprenante ?

Concept créé au sortir du confinement, les colos apprenantes sont une création récente dont les équipes EJ'N se sont emparée afin d'en définir, avec d'autres, les contours et les contenus.

EJ'N les a pensées en lien avec beaucoup d'acteurs. Deux vidéos réalisées par les services de communication du Ministère de l'Education Nationale, sont de nature à expliquer rapidement leur contenu : vous pouvez les retrouver sur notre site : www.ejn02.fr ou en **flashant les QR codes ci-dessous**



Ces séjours contiennent obligatoirement des contenus qui permettent d'**apprendre à vivre ensemble** dans un cadre de mesures sanitaires exigeantes mais aussi des contenus qui permettent d'entretenir sa pratique des **savoirs fondamentaux**.

Dès cette rentrée scolaire 2020-2021, les enseignants de l'Aisne ayant encadré ces séjours se sont réunis pour tenter d'améliorer les contenus des séjours et préparer les colos apprenantes du futur



Où partir ?

Les Vosges ...

La **Jumenterie** est située sur le Ballon d'Alsace qui regroupe 4 départements et 3 régions, dans un grand site naturel ! Bénéficiant de tout le confort et d'un matériel moderne dans une bâtisse ancienne et chargée de l'histoire des chalets de montagne, les enfants sont hébergés au cœur de la forêt montagnarde.

A l'extérieur de grands espaces de jeux, un chalet en bois pour vivre des veillées inoubliables.

Dans le centre, pour se distraire : babyfoot, ping-pong, salles activités, bibliothèque, soirée cinéma, tout est fait pour les vacances !

Les enfants seront hébergés dans des chambres de 2 à 5 lits.

Les Vosges sont un lieu super pour vivre de bonnes sensations et bien s'amuser !

Suivant les groupes d'âges, les animateurs et les enseignants prépareront des séjours aux contenus adaptés avec des activités en pleine nature.



Où partir ?

La Thiérache ...

Le gîte « La Tourelle » de Sorbais se situe au cœur du bocage thiérachien de l'Aisne, La Thiérache est une région tournée vers l'élevage où l'on observe un écosystème préservé et qui offre de grandes possibilités d'activités tant historiques (Famillière de Guise, Eglises fortifiées, Châteaux Forts...), que naturelles (randonnées pédestres et VTT ...) qui permettront aux enfants de profiter pleinement de leur colonie à la campagne.



Sorbais se trouve à 50 kilomètres de Laon et de Saint-Quentin, 15 kilomètres de Vervins et 25 kilomètres d'Hirson

Dates, lieux des séjours - Inscriptions

Destination	Date début	Date fin	Cycle 2 (CP, CE1, CE2)	Cycle 3 (CM1, CM2, 6ème)	Cycle 4 (5ème, 4ème, 3ème)	Lycée	Arrivée sur place	Départ d'Amiens	Départ de St-Quentin	Départ de Laon
La campagne Sorbais	19/10/2020	23/10/2020	X	X			X	X		
	27/10/2020	31/10/2020		X	X		X	X		
	19/12/2020	23/12/2020	X	X			X	X		
	26/12/2020	30/12/2020		X	X		X	X		
La montagne La Jumenterie	19/10/2020	23/10/2020	X	X	X	X	X	X	X	X
	23/10/2020	27/10/2020		X		X	X			X
	27/10/2020	31/10/2020	X	X	X		X	X	X	X
	19/12/2020	23/12/2020	X	X	X	X	X	X	X	X
	26/12/2020	30/12/2020	X	X	X	X	X	X	X	X

Inscriptions en ligne

www.ejn02.fr

